

L'écXO des Moulins



Bulletin de l'Association des Moulins du Finistère

No

79

Mars 2018

Penn ar Bed



Sommaire

Le mot du Président

*

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018

o

Le mot du président

Nos activités ne s'arrêtent jamais, parfois j'en viens à rêver d'un permanent qui préparerait le travail de chacun. Tout va très vite, les réunions à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité occupent pleinement le Président de la FFAM Alain Forsans avec son équipe rapprochée.

Le tour de France de Michel Diébold pour la défense juridique de nos moulins privés est un travail qui force l'admiration.

Le travail de communication avec les députés et les sénateurs est à compléter. Ce travail revient à tout un chacun. Il faut informer ne pas que subir l'information, mais la diffuser et surtout rendre compte de vos réussites mais aussi de vos échecs ainsi nous pourrions avoir une meilleure vision pour communiquer.

Nous devons assumer notre présence dans les SAGE et les AG de nos amis.

J'espère que nos moulins seront bien présents pour les JPPM du 15,16 et 17 juin. Les retardataires ont jusqu'au 10 avril.

Je suis assez fier de la représentation du Finistère au Congrès de la FFAM à Bonneuil-Matours dans le Poitou: Nous sommes 12 pour 120 participants.

Nous sommes une force, tous ensemble ne fléchissons pas pour que vive l'hydroélectricité.

Benoît

Compte rendu Assemblée Générale de l'AMF 2018

3 février 2018 10h00-12h30 – La Feuillée

Rédacteur : Jacques BECAM Secrétaire AMF

Adhérents : 140 Quorum (25%) : 35 Votants : 42 Pouvoirs : 12 **Quorum atteint**

Allocution de Mr. le Maire de La Feuillée:

Mr Régis LE GOFF, présente sa commune, nous fait part de son action dans le cadre de l'environnement, de la défense et la préservation du patrimoine de la Feuillée. Il nous fait part de son soutien et félicite Christiane et Yves DRONIOU pour la restauration du Moulin de Kerelcun, qui force l'admiration.

Allocution du Président Benoît HUOT:

- Remercie Mr le Maire pour la chaleur de son accueil.

- Invite Christiane et Yves DRONIOU à les rejoindre : Il leur annonce que l'Association a décidé de leur remettre la médaille de Saint Winoc pour la restauration du Moulin de Kerelcun. Yves répond : « Benoît, je suis très touché par ce geste, mais je préfère que tu remettes la Médaille à Christiane qui a fait preuve de beaucoup de patience. ». Benoît remet donc la Médaille à Christiane sous les applaudissements de l'assemblée.

- Invite l'assemblée à se lever pour une Minute de silence pour Alain Le CLEC'H, Yvonne QUEMENERE, Lisette FRANCES, Annick GRIJOL, Jean Pierre GUQUET et Yvonne HAVELCAT qui nous ont quittés.

- Remercie les membres du CA et des SAGE, pour leur implication au sein de l'AMF.

RAPPORT D'ACTIVITES 2017 présenté par le Secrétaire Jacques BECAM : **Votants : 54 Pour : 54**

Présence de l'association :

Carrefour de l'Eau à Rennes, Cellule d'Animation des Milieux Aquatique à Brest (scandale de la Penfeld) *

Relations avec l'Administration :

Comité Local de l'Eau, Sage Léon Trégor, Etang de Kerloch Crozon. Comité de Pilotage Bassin Aber Benoit. Comité de Communes Pays des Abers à Plabennec et Bassin de l'Elorn à Landerneau. Syndicat mixte Bassin du Haut Léon à St Thégonnec, Comité de Communes Sage sud Cornouailles à Concarneau (Passe à Poissons) *

Participations aux AG :

EOST à Telgruc/mer. Association Agréée des Riverains DEFenseurs et Usagers des Rivières, AARDEUR à Plonéour Lanvern et Kercousquet à Clohars Carnoët

Conférences :

Sur les moulins : à Telgruc/mer, à l'ORB Brest. Sur l'entretien des berges : à Saint Jacques Guiclan. *

Expositions : à l'Office des Retraités de Brest, à Bourg Blanc pour la Fête du Pain. *

Visite de moulins pour l'association Culturelle de Plougonven.

Aide juridique et piscicole au Manoir de Lanleya.

Travaux :

Moulin Neuf à Saint Thurien - Moulin de Kerlostrec à Landrévarzec.* - Participation aux chantiers de l'AARDEUR.*

Moulin à vent de Kandelour à Kerouat Commana : * Nettoyage, démontage des ailes en mauvais état pour réparation...

Tournage d'un reportage par Tébéo pour les JPPM au Moulin à vent de Merlet à Plourhan, Côtes d'Armor.

Etats des lieux des moulins de :

Keryard, Kergadiou et Kereneur à Plourin-Ploudalmezeau, Tromenec à Landunvez, Moulin Neuf à Saint Thurien,

Moulin de Kerouallon à Loc Eguiner, la Pallud à Plougoulm, Kerlan à Sibiril, Coatanscour à Plourin les Morlaix,

Moulin à eau et à vent de Tréouzien à Plouhinec.

Travail important de restauration : Moulin Blanc à Mellac, par l'association dirigée par M. Louis Le Pensec.

Participation de membres de l'AMF dans les SAGE

Rédaction et Publication de l'écho des Moulins (Trimestriel)

Réunions de bureau et du CA de l'AMF

Permanences mensuelles à Daoulas : premier vendredi du mois 14h00 – 16h00

Assistance juridique *

*: Point développé plus précisément dans le Rapport Moral.

COMPTE D'EXPLOITATION 2017 présenté par le Trésorier Claude ROUSSILLON: **Votants : 54 Pour : 54**

Dépenses		Recettes	
Affranchissements courrier	214.91	Cotisations membres	4400.00
Cotisations FFAM	1112.00	Intérêts sur livret	49.09
Abonnements Moulins de France	1839.00	Abonnements Moulins de France	1839.00
Adhésion moulin de Kérouat	50.00	Participation repas A.G	1722.00
Adhésion riverains de France	75.00	Participation repas:	
Abonnement centre énergie	70.00	Plouigneau ,St Jacques	590.00
Repas AG	1722.00	Caisse	20.17
Remboursement repas AG trop perçu	80.00	Vente livres et dvd	157.05
Epicerie	13.24	Total	<u>8777.31 €</u>
Repas CA Daoulas	615.00	Bénéfice de l'année	442.20
Repas bureau Plouigneau et St jacques	789.60	Chèques non débités	325.21
Cotisation Jazz + commission banque	129.40	Bénéfice réel	<u>116.99 €</u>
Assurance Groupama	152.52	Solde disponible au 31/12/2017	
Papeterie + cartouches encre	89.28	Compte courant	2750.02
Bureau vallée (écho des moulins)	1050.16	Compte sur livret	6595.87
Chèques sans provisions	244.00	Caisse	20.17
Parution obsèques ouest France	89.00	Total	<u>9366.06 €</u>
Total	<u>8335.11 €</u>		

Le Trésorier
Claude Roussillon

Le Contrôleur aux comptes
Jean Claude Hombrouck

Cellule d'Animation des Milieux Aquatique à Brest (scandale de la Penfeld).

Comité de Communes Sage sud Cornouailles à Concarneau (Passe à Poissons).

Conférence sur l'entretien des berges à Saint Jacques Guiclan.

Expositions à Bourg Blanc pour la Fête du Pain.

Travaux : - Moulin de Kerlostrec à Landrévarzec. Participation aux chantiers de l'AARDEUR.

- Moulin à vent de Kandelour à Kerouat Commana : Nettoyage, démontage des ailes en mauvais état pour réparation.

Les séjours de la société ALRELE pour établir des devis pour les propriétaires de moulin intéressés.

La représentation et le travail pour la FFAM en tant que membre du CA.

Le Congrès dans l'Ain, travail de classement des Archives de la FFAM.

AG Moleriae, les JPPM et le Salon du Patrimoine au Carrousel du Louvre.

Assistance juridique, A l'issue de la réunion à Concarneau, l'initiative de Michel Diébold :

- Rédaction d'un courrier pour le préfet, les députés et sénateurs en recommandés avec accusés réception.

- Lecture de la lettre de Michel Diébold.

COMPOSITION DU CA Présentée par le Secrétaire: Jacques BECAM.

Renouvellement du tiers sortant : Jean Louis FLOC'H – Claude ROUSSILLON.

Candidats au CA :

-Jean Louis FLOC'H, Votants : 54 Pour : 53 Contre : 0 Abstention(s) : 1

-Claude ROUSSILLON, Votants : 54 Pour : 53 Contre : 0 Abstention(s) : 1

Candidat pour assister au CA sans droit de vote :

-René TREVIDIC, Votants : 54 Pour : 53 Contre : 0 Abstention(s) : 1

QUESTIONS DIVERSES. Les thèmes développés ont été les suivants :

-Règles EDF concernant l'abattage des arbres se trouvant sur le cheminement d'une ligne à haute tension aérienne.

-Entretien de cours d'eau : Cahier des charges de l'appel d'offre.

-Evolution de la production d'électricité.

-Réglementation concernant les moulins qui ne produisent pas d'électricité.

-Rivières classées et fleuves côtiers en Liste 2.

-Avant d'investir dans une installation, vérifier que le moulin possède un droit d'eau, où peut-on se renseigner?

-Bonne nouvelle, la ville de Quimper projette de mettre en production d'électricité deux moulins (30 à 40 KW /seuil) :

Des devis sont en cours.

12H30 Fin de l'assemblée Générale

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 16h00 au Moulin du Pont à DAOULAS.

Il est recommandé d'appeler auparavant
- le 06 26 16 02 85 (Benoît Huot).

Venez consulter:

- . Les fiches techniques
 - . Les archives
 - . Les journaux des associations
 - . La bibliothèque
- et commander vos futures lectures...

AMF - Association n° W291001828

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM).

Siège social:

Mairie, Moulin du Pont - 29460 DAOULAS
Tél.: 06 26 16 02 85

Contact : amisdesmoulinsdufinistere@yahoo.fr



**Fédération Française
des Associations
de sauvegarde des Moulins**

www.moulinsdefrance.org

SITES INTERNET

qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes et documents officiels (carte grise des moulins...) et par l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles de nos moulins.

ASSOCIATION AMF <http://moulinsdufinistere.free.fr>
que nous vous conseillons de consulter fréquemment.

Vous découvrirez le résumé de nos activités avec de nombreuses photos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Benoît HUOT, 06 26 16 02 85

Vice-Présidente : Yvonne TROMELIN, 07 86 94 93 36

Secrétaire : Jacques BECAM, 06 71 03 07 74

Secrétaire adjoint : Jean-Louis FLOCH, 02 98 04 09 18

Trésorier : Claude ROUSSILLON, 02 98 68 54 43

Trésorier adjoint : Raymond LAGADIC, 02 30 99 50 22

Collectif des Moulins de Bretagne :

Délégué, Benoît HUOT, 06 26 16 02 85

Délégué adjoint, Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Charles GUEGUEN, Délégué SAGE 02 98 95 34 89

Raymond LAGADIC, Délégué SAGE Odet et Douarnenez
Hydroélectricité, 02 30 99 50 22

Kelly FAY, Contact avec la Presse, 02 98 67 41 05

Hervé RICOU, Délégué Communication

Webmaster 06 71 60 89 43

A Vendre DVD (5 €)

« Il est revenu le temps des Moulins »

Vidéo-film produit par l'association Triskell Pleyber Patrimoine. Découvrir les énergies renouvelables à Pleyber-Christ. Réalisation: Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Monfort, avec l'aimable concours de Benoît Huot.

Conseiller juridique:

Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Conseiller hydraulique :

Alain LE QUERE, 02 98 54 46 03

Contrôleur des comptes:

Jean Claude HOMBROUCK

TRANSACTIONS FINANCIERES

Toutes les transactions financières :

- Adhésions,
- Abonnement à la revue Moulins de France
- Participation aux activités

Doivent être adressées au Trésorier :

Claude ROUSSILLON
Moulin de Lanslot 29440 Saint DERRIEN



L'Echo des Moulins est votre journal :

Vous pouvez proposer d'y faire paraître vos réflexions, documents, photos, petites annonces en rapport avec la vie des moulins.

Concepteur de la revue : AMF 29

Correspondant : Jacques BECAM

